

ANTIDOTE hebdo

Le flash infos de la CGT Finances Publiques

N° 173 / 5 mai 2014

Je pense à MON AVENIR

J'INVESTIS POUR MON EMPLOI

Je rejoins la CGT

LA GUERRE SOCIALE EST DECLAREE

Le 25 avril, le peuple portugais fêtait le 40ème anniversaire de la fin de la dictature. Mais, comme en 2013 et 2012, les « Capitaines d'avril », les héros de la révolution des œillets en 1974, ont boycotté les cérémonies officielles.

Et pour cause, la politique d'austérité imposée par la troïka (Commission européenne, Fond monétaire international et Banque centrale européenne) a engendré pauvreté et inégalités, trahissant les idéaux de 1974.

Les délinquants et les criminels ne sont pas uniquement dans les prisons. La « violence des riches » est un crime contre les peuples, comme l'écrivent si bien les sociologues Michel et Monique PINÇON.

Jusqu'où iront les gouvernements aux ordres des actionnaires et de la troïka ?

Jusqu'où ira le notre ?

Si la France n'est pas la Grèce ou le Portugal, il n'en est pas moins sûr que Valls met ses pas dans ceux qui, un peu partout en Europe, organisent l'austérité pour leurs peuples.

Seul un mouvement populaire peut les stopper, ici comme ailleurs. Il n'y a pas de cadeau à faire, ni de tergiversation à avoir.

Le 15 mai, l'intersyndicale des trois versant de la fonction publique (Etat, Territoriale, Hôpital) appelle à un mouvement social d'ampleur.

Le 15 mai 2014, c'est aussi une journée particulière en Grèce puisque la nouvelle et énième exigence de la troïka est la privatisation de l'eau.

Le peuple grec sera en lutte ce jour là.

En soutien et en solidarité avec leur mouvement, dont les racines de la colère sont les mêmes qu'ici, la CGT appelle à un rassemblement devant l'ambassade de Grèce à Paris.



ET UNE COUCHE SUPPLEMENTAIRE...

Le feu couve toujours sous la cendre dans les SIE où la situation ne s'améliore pas, bien au contraire.

Déjà débordés, les services sont confrontés au bazar du remboursement du CICE.

Vous savez, le Crédit impôt Compétitivité Emploi, qui revient à faire prendre en charge par le contribuable 4% puis 6% des salaires jusqu'à 2,5 fois le smic, accordé de manière aveugle et indifférenciée à toutes les entreprises...



La CGT, très dubitative sur l'adéquation de la mesure à l'objectif, constate que le premier effet tangible est d'enfoncer

les SIE dans la difficulté.

Les travaux sont fort contraints par une procédure complexe et un traitement prioritaire des demandes.

Certains services en sont réduits à n'ouvrir le courrier que tous les deux jours, et chaque appel téléphonique devient une torture tant les temps d'exécution sont insuffisants.

Sous effectifs, charges constamment en augmentation, ce constat se retrouve un peu partout.

Combien de temps allons-nous continuer à subir ? N'est-ce pas temps de sonner l'heure de la révolte collective ?

Les collègues des SIE ont toutes les raisons de s'associer pleinement à la journée de grève et de manifestation dans l'ensemble de la fonction publique à laquelle appellent le 15 mai toutes les organisations syndicales.

Les autres n'ont pas moins de raisons d'ailleurs...

Toutes et tous en grève et dans les manifestations le 15 mai

10 h 30 à SAINT-NAZAIRE
(Place de l'Amérique Latine)

10 h 30 à NANTES
(Place du Commerce)

MERCATO

Le site LesEchos.fr nous révèle qu'un haut responsable de la DGFIP, celui là même à l'origine de la « relation de confiance » entre l'administration fiscale et les entreprises, est parti pantoufler début mars chez Ernst & Young, cabinet d'avocats d'affaire international.

Cela tombe bien, c'est aussi, nous apprend le Canard Enchaîné dans son édition du 23 avril, un spécialiste des prix de transfert (facturation d'un bien ou service, cession ou concession de brevet etc... par une société à une autre qu'elle contrôle, ou qui la contrôle, située à l'étranger).

Les prix de transfert sont un outil d'optimisation et d'évasion fiscale très apprécié et utilisé par les multinationales, et donc un enjeu majeur, source d'importants contentieux ou transactions avec Bercy.

Comme d'habitude, la commission de déontologie de la fonction publique, chargée « de contrôler le départ des agents publics qui envisagent d'exercer une activité dans le secteur privé ou le secteur public concurrentiel » n'a pas considéré qu'il y avait incompatibilité avec le poste occupé à la DGFIP, et n'a donc rien trouvé à redire...

MUGUET AMER

Un quinzaine de militant-es de la CGT 44 sont allés le 28 avril à la rencontre des saisonniers du muguet à Saint-Philbert de Grand-Lieu.

L'opération s'est déroulée au moment du changement d'équipe, les 1200 saisonniers du site travaillant en 3x8. En moins de deux heures, 700 livrets « saisonniers » ont été distribués à un public souvent en grande précarité et peu au fait de ses droits.

Quelques saisonniers ont accepté de montrer leur contrat, et c'est édifiant : 63 heures de travail hebdomadaire, au Smic, sans heures supplémentaires en vertu d'un décret de dérogation préfectoral !

Si l'accueil des salarié-es a été positif, celui du patron a été un peu moins chaleureux...

Quand à la puissance publique, moins sourcilieuse des conditions de travail que de répression, elle s'est manifestée le matin même par un contrôle des papiers des travailleurs.

A chacun ses priorités...